

Manifestation du 12 février 2010 : un portrait clair de la réalité des enseignantes et enseignants

Un puissant vent d'hiver et des gardiens de sécurité nerveux n'ont pu empêcher une centaine de représentantes et représentants de syndicats affiliés à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) de livrer au siège même du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport près de 3 000 maquettes d'écoles pour faire connaître la réalité de plus de 15 000 enseignantes et enseignants et réclamer des solutions aux problèmes quotidiens vécus dans les écoles.

Cette manifestation concluait de manière haute en couleur une opération à laquelle avaient participé plus de 15 000 enseignantes et enseignants en seulement trois semaines et qui visait à établir le portrait réel de leur classe. Les informations ainsi recueillies confirment la justesse des solutions proposées par la FSE à la table de négociation : garantir des services adéquats aux élèves en difficulté, s'assurer que la composition de toutes les classes est équilibrée, réduire la taille des classes et diminuer la précarité du personnel enseignant.

Voici le portrait qui se dégage des réponses des enseignantes et enseignants :

- ◆ Près d'un élève sur cinq est un élève en difficulté qui est intégré dans une classe dite ordinaire ;
- ◆ Environ 68 % des élèves n'ont pas les services adéquats ;
- ◆ 83 % des classes comportent plus de 10 % d'élèves ayant des besoins particuliers ;
- ◆ 68 % des classes ont été formées sans que l'on tienne compte de l'équilibre dans la composition du groupe ;
- ◆ 50 % des enseignantes et enseignants ont vécu plus de cinq ans en situation de précarité ;
- ◆ Plus de 35 % des répondantes et répondants disent être en situation de précarité (la proportion réelle d'enseignantes et d'enseignants précaires s'élevant à 44 %, plusieurs d'entre eux n'ont donc pas été en mesure de participer à cette opération) ;
- ◆ 94 % estiment avoir besoin de diminuer le nombre d'élèves par classe afin de mieux assurer la réussite des élèves.

Une mobilisation qui s'intensifiera pour appuyer la négociation

Réunis en Conseil fédéral à Québec, les 10 et 11 février dernier, les représentantes et représentants des syndicats affiliés à la FSE ont entériné les résultats des assemblées générales tenues ces dernières semaines concernant le plan de mobilisation en appui à la négociation.



La participation du plus grand nombre est indispensable et, au vu de la nervosité déjà affichée par les dirigeants scolaires, tout indique qu'elle sera remarquée. Les représentantes et représentants des commissions scolaires, partie prenante à la négociation au sein du Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF), savent que le personnel enseignant rejette leur vision de l'éducation.

Depuis le 15 février 2010, les pourparlers à la table de négociation sectorielle FSE-CPNCF se sont intensifiés eux aussi. Les parties ont eu l'occasion, deux fois plutôt qu'une, de présenter et de bien expliquer leurs demandes respectives. Désormais, les discussions se corseront en vue d'en arriver à un règlement négocié satisfaisant pour les deux parties.



Du côté du Front commun

Le Front commun a dénoncé les offres gouvernementales

Le 16 février dernier, les porte-parole du Front commun ont une fois de plus dénoncé les offres salariales déposées par le gouvernement dans le cadre des négociations dans les secteurs public et parapublic.

« Nous considérons que les propositions gouvernementales sont nettement insuffisantes et elles nous dirigent vers des voies opposées. De plus, elles maintiennent les employés de l'État sur le chemin de l'appauvrissement et excluent d'emblée tout rattrapage salarial et toute participation à l'enrichissement collectif », affirment les porte-parole du Front commun.

Les représentantes et représentants du Front considèrent que les négociations n'avancent pas assez rapidement et rappellent leur objectif d'en arriver à une entente négociée de bonne foi le 31 mars prochain. C'est ainsi que le Front commun met tout en œuvre depuis octobre dernier pour créer les conditions optimales. « Nous sommes bien heureux de constater que la ministre veut avancer plus rapidement, mais il faut être deux pour danser le tango. Le gouvernement doit également faire la démonstration de ses bonnes intentions aux tables de négociation », ont conclu les porte-parole.

Rappelons que le Front commun revendique un contrat de travail d'une durée de trois ans comportant des augmentations de salaire de 3,75 % par année, ce qui permettrait de protéger le pouvoir d'achat des salariées et salariés et de combler une partie du retard salarial des employées et employés des réseaux publics par rapport aux autres salariées et salariés québécois.

L'Info-négo est rédigé par les équipes de négociation et de communication de la FSE. Il est publié régulièrement afin de vous tenir informés du déroulement de la négociation. Pour en savoir plus, on peut consulter le site de la FSE au www.fse.qc.net.